

## **Compte-rendu de la 13ème Conférence des Coordinations Locales du lundi 16 mai 2022 de 13h à 14h**

Prochaines conférences le lundi 27 juin de 13h30 à 15h et le 18 juillet de 13h30 à 15h

**Participants :** Elise DEGENEVE et Claire-Lise CHENARD pour La Roche sur Yon, Claire HENER, Audrey PASQUIER Thierry DECOR et Geneviève BOOS pour Strasbourg, Lauren Gehin et Manuella XEMARD pour Epinal, Anita CROCHET pour Avrillé, Magali Mouroz et Karine Pierre pour Grenoble, Clémentine Bataille pour Dainville, Laetitia VALENSISI pour Marseille, Virginie Marchand et Mireille Rozé pour l'ECNP.

### **Ordre du jour :**

- Point médiatteam : problème structure utilisateurs externes et fiches de suivi
- Point proposé par Mme Valensisi : en cas de départ dans ou hors département des enfants
- Votre avis sur une évolution de la représentation des expériences adverses ?
- Point sur les licences externes
- Point sur les NIR des parents
- Tuilage à l'utilisation des "échelles de développement" entre les professionnels et les F. dans le cadre de la sortie d'un enfant de l'établissement mère du Programme Pegase : rôle de la Coordination Locale (réflexion/arguments : échelles faites pour des parents, tutoriels?, presque les mêmes échelles que pour les enfants prématurés etc) => réf formation J3 Nantes gpe 2 (revoir avec Mallory)
- Vos actualités
- Vos questions

---

### **Points évoqués :**

- *Dernières licences externes octroyées/structure Utilisateurs externes*
- *NIR des parents enfin acceptés sur la plateforme CNAM*
- *expériences adverses de l'enfance (médiatteam) : des idées pour les présenter de manière à garder un historique ?*
- *Orientation d'un enfant hors territoire pegase : quelles solutions ? Le cas de Marseille*
- *Organisation de la coordination locale à 2 niveaux : penser à identifier un interlocuteur qui pourra répondre à l'ECNP*
- *Entrée de Karine Pierre, coordinatrice du Charmeyran (Grenoble) dans votre communauté de pratique*
- *Comment faites-vous pour informer les parents et recueillir les autorisations parentales ?*
- *Difficultés des bilans après la sortie de l'établissement*

**Toute l'équipe vous remercie pour vos retours concernant les inquiétudes du ministère quant au déploiement du programme dans chaque territoire.**

## **Point médiatteam :**

- Mail de l'ECNP envoyé à toutes les CL concernant les licences externes : ils sont taggés automatiquement sur la structure utilisateurs externes. Vous pourrez voir les rendez-vous qu'ils ont posés, mais pas leurs fiches de suivi. Donc il faut bien que vous nous informiez de chaque nouvel utilisateur externe pour qu'on vienne le tagger sur votre structure dans le médiatteam. Et ils doivent penser à choisir systématiquement la structure de leur établissement quand ils entrent dans le médiatteam. Avec Médialis, nous reverrons de notre côté la gestion médiatteam des utilisateurs externes, car elle ne nous convient pas en l'état.
- Le NIR des parents est maintenant accepté depuis peu par la plateforme art51.
- Présentation des expériences adverses pendant l'enfance : AC a commencé à faire des mises à jour, mais cela effaçait les expériences antérieures, donc elle s'est arrêtée et est revenue vers nous à ce propos. Ce qui nous paraît intéressant, c'est de garder l'antériorité des ces expériences, comme pour le tableau du parcours en protection.

LV a incrémenté le tableau parcours en protection mais pas les expériences adverses.

GB pensait que c'était à remplir seulement à l'admission.

AC souligne que sous forme de tableau, cela permettrait d'avoir toutes les adversités sous les yeux et de voir l'évolution...

LG pas de mise à jour annuelle.

CB pas de mise à jour annuelle.

ED et ALC, pas encore de mise à jour.

VM On vous propose de travailler cette question de notre côté puis de vous soumettre des propositions. Ce qui est en question c'est la case commentaires propre à chaque adversité qui ne pourra pas apparaître dans le tableau. Il n'y aurait qu'un seul commentaire global pour toutes les adversités.

AC l'objectif de cette page-là, c'est de la partager avec les acteurs de santé, les professionnels de soins précoces les lisent pour ajuster leur prise en charge. Un médecin, à la lecture de ces adversités a pu diagnostiquer une pathologie foeto-alcoolique maternelle, donc si perte de données c'est dommageable pour les professionnels. VM nous restons en attente de vos idées.

**LV sur les changements d'orientation hors réseau Pegase :** certains enfants accueillis à la pouponnière des Bouches du Rhône partent sur la pouponnière sanitaire du Var au regard de leur problématique. Faut-il stopper le suivi Pegase de ces enfants, le mettre en pause ? Ou travailler le réseau avec cette pouponnière du Var pour créer une licence externe au médecin ? Le médecin est intéressé pour entrer dans le réseau. La hiérarchie doit valider la possibilité d'attribuer une licence externe, car la collaboration récurrente avec cet établissement est envisagée (d'autres enfants de Marseille sont susceptibles d'y être orientés) => si cela est possible, première fois qu'il y aurait un rayonnement régional et que cela aurait du sens pour le suivi en santé des enfants. Attention : pensez à la formation de ces nouveaux professionnels et à solliciter l'aval de votre hiérarchie.

**LV En cas de départ d'un acteur de santé formé au programme :** exemple d'un médecin de Strasbourg formé à Pegase, qui a fait le lien avec un autre territoire Pegase et qui aujourd'hui travaille pour l'établissement de Perpignan. => tous les professionnels formés qui partent sur un autre territoire peuvent poursuivre le suivi Pegase sur un autre territoire. Si cela vous paraît opportun, essayer d'envisager les possibles avec le prof qui part.

**CL à plusieurs niveaux** : déterminer l'une d'entre vous qui pourra centraliser les réponses à nos demandes au sein de votre établissement ? Exemple des statistiques pour l'évaluation. En janvier 2022, notre évaluateur nous a demandé des statistiques sur l'organisation des CL. Certains établissements ont une CL à double niveau (Marseille, Dainville, Le Charmeyran, Strasbourg, Avrillé). Merci d'identifier une personne qui pourra être notre interlocuteur privilégié en cas de demande spécifique.

### **Actualités :**

Nous accueillons l'établissement du Charmeyran (Grenoble) qui entre dans Pegase. Mme Karine Pierre CL et les collègues puéricultrices sont en renfort sur cette mission. Deux inclusions à ce jour. Beaucoup d'enfants admis 42 au lieu de 38, avec des difficultés RH.

**Avrillé** : sureffectif => ouverture d'un nouveau groupe sur la pouponnière. 100 séances en psychomotricité, 20 en psychologie, 70 bilans pour 42 inclusions

**Epinal** : Mme Gehin cheffe de service pouponnière et PEAD et Mme Xémard coordinatrice de la pouponnière, toutes deux en CL. 12 places (0-3 et 3-6 ans). 16 inclusions.

**La Roche-sur-Yon** : Mme Degenève, psychologue et Mme Chenard, infirmière. 12 inclusions.

**Strasbourg** : M. Decor, cadre de santé. Toutes les puéricultrices sont CL (Mme Boos, Mme Pasquier + Mme Hener coordinatrice d'un accueil de jour et en mission CL). Pouponnière de 35 enfants. Beaucoup de services décentralisés sur l'ensemble du territoire. Territoire vaste.

**Marseille** : Mme Valensisi, pouponnière de 29 enfants pour 30 accueillis. 20 inclusions et d'autres à venir.

**Dainville** : Mme Bataille, infirmière avec Mme Beudaert en CL. 24 inclusions et d'autres à venir.

### **MR Questions sur le recueil des autorisations parentales : comment faites-vous pour informer les parents et recueillir les autorisations parentales ?**

**Strasbourg** Mme Hener peut aller au domicile (lié à l'accueil de jour) ou sur le service. Sur la pouponnière, c'est plus difficile car peu de liens avec les parents. Les visites sont faites par un service dédié et extérieur à la pouponnière.

**Grenoble**, autre rendez-vous que celui des visites médiatisées et l'équipe réfléchit à une salle plus propice avec achat d'une tablette. Les papiers sont signés sur place, avec un double donné aux parents pour pouvoir le relire à tête reposée. On essaye de travailler au maximum l'adhésion des parents, quitte à revenir plus tard sur cette question auprès des parents. N'ont pas voulu inclure un enfant car sa mère a subi un AVC, du coup pas possible de lui faire signer le doc, attendent un peu.

**Epinal**, les parents vus à l'admission signatures recueillies à ce moment-là. Sinon un temps d'accueil est pris par la suite. Parfois le référent ASE a pu faire signer. La vidéo fonctionne bien. Attente de la confirmation du placement avant le recueil des signatures. Pour l'accueil parental, Pegase est parlé par l'équipe puis rendez-vous fixé avec Mme Gehin. La psychologue du service va accompagner les parents dans le remplissage des échelles. Sur la pouponnière, les ASQ pré-remplies par les référentes de l'enfant puis revues en équipe. Cotation psychologue ou CL. A la sortie de la structure, l'accompagnement peut être fait par la psychologue du service.

**Avrillé** : de façon générale à la pouponnière, le suivi en santé des enfants est réalisé par le médecin de l'établissement : ce sont des bilans pédiatriques obligatoires, les parents sont informés de l'organisation du suivi en santé de leur enfant et le médecin ne sollicite pas l'accord des parents pour les bilans pédiatriques obligatoires. A partir du moment où l'enfant est accueilli à la pouponnière, ne pourrait-on pas les informer de l'inclusion systématique dans

Pegase qui est intégré au projet de l'établissement et de la pouponnière, et recueillir seulement les accords nécessaires pour les 4 bilans supplémentaires, la recherche et les soins précoces ? Il faudrait malgré tout que cela soit clairement validé afin d'être plus au clair sur les inclusions.

**La Roche** : pas de souci autour des autorisations.

### **Difficultés des bilans après la sortie de l'établissement**

**La Roche** : une enfant va quitter la pouponnière pour retourner à domicile, mais pas de relai pour le médecin. La solution est que l'enfant revienne sur le territoire de la pouponnière pour faire les bilans, faute de médecin de PMI sur le territoire de vie de l'enfant (1 heure de route). Deux autres enfants rencontrent le même problème. Voir avec les maisons de santé pour recruter des médecins. Va en échanger avec Dr Hardy, médecin référent ASE.

**Dainville** rencontre le même problème, celui de devoir faire revenir les enfants pour assurer la continuité du suivi => ce qui veut dire revenir sur l'ancien lieu de placement et faire beaucoup de route. Peut-être intéressant de provoquer une réunion avec Mme Verschuère (directrice de l'établissement) et Dr Lipari médecin-chef de PMI.

**Avrillé** : les pédiatres sont sur Angers pour le moment. Piste de s'appuyer sur les médecins de PMI, sauf que cela n'est pas possible actuellement car sont positionnés sur des missions de prévention et pas de protection. Pas encore de démarche pour les maisons de santé sauf pour celle où a eu lieu la réunion d'information à l'association des psychomotriciens libéraux du Maine-et-Loire la semaine dernière. S'appuie sur la liste des médecins du réseau prématurité.

**Grenoble** : une équipe mobile a vu le jour pour accompagner les enfants à la sortie de l'établissement, pendant que les enfants partent chez leurs parents ou en FA, mais cela ne pourra pas être pérenne pour le suivi Pegase. Les locaux des PMI sont probablement sollicités pour faire les bilans par l'équipe mobile. Le réseau Naître et Devenir est saturé. Mireille Rozé : si c'est possible, vous pouvez quand même les solliciter car cela peut générer des collaborations inattendues, comme cela s'est produit à Epinal, avec un resserrement des liens entre les 2 institutions et des délais de rendez-vous plus courts pour tous les enfants de l'établissement.

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : <https://www.programmepegase.fr/cdp-pegasecoordination>

rappel de votre mot de passe : segape

Remarque : conformément au contexte sanitaire actuel, l'ECNP est régulièrement en télétravail, c'est pourquoi,

**pour toutes questions pensez à privilégier nos boîtes mails nominatives :**

[mireille.roze@programmepegase.fr](mailto:mireille.roze@programmepegase.fr)

[virginie.marchand@programmepegase.fr](mailto:virginie.marchand@programmepegase.fr)

**Prochaines conférences :**

**le lundi 27 juin de 13h30 à 15h et le 18 juillet de 13h30 à 15h**